

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 8
Présents : 6
Suffrages exprimés : 7

DELIBERATION N°43 -2019

Séance du 28 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 28 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 22 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, Mme STEFANI Noëlle, M. ROBERT Joël.

Absent ayant donné procuration : Mme BLANC Danielle à M. MEYSSONNIER Gérard.

Absent : M. FAURE Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. POUILLARD Pierre.

Objet : Bons d'achats pour les agents communaux.

Le Maire propose aux membres présents qu'un bon d'achats de 160 € soit attribué comme les années précédentes aux 6 agents de la commune présents en fin d'année, sous forme de bons CADHOC.

Agents communaux :

- Mme VALLON Yvette
- Mme MARTIN Laura
- M. UZEST Robert
- Mme FAURE Nadine
- Mme PAPALEO Virginie
- Mme PARIS Nathalie



Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

Accepte la proposition de son Maire.

Fait et délibéré, le 28 novembre 2019.

Le Maire,
Rémi COSTORIER

